

OFFRE D'EMPLOI

CHARGÉ OU CHARGÉE DE PROJET – ROUTE VERTE ET MOBILITÉ

(POSTE CONTRACTUEL DE 24 MOIS AVEC POSSIBILITÉ DE PROLONGATION)

Notre équipe est à la recherche d'une personne passionnée pour contribuer au développement et à la structuration de la mobilité régionale, avec un mandat prioritaire lié à la Route verte et aux réseaux de mobilité active; tout en soutenant la MRC dans sa mission et dans l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

Portée par des valeurs de respect, de transparence et d'audace et appuyée par une équipe reconnue pour son expertise en matière de développement durable et régional, la MRC de Roussillon participe à la vitalité économique, sociale et culturelle des 11 municipalités de son territoire. Elle mobilise les forces vives du milieu autour de projets structurants, en écho aux aspirations d'une collectivité intelligente et moderne.

Sommaire du poste

Relevant du coordonnateur à l'aménagement et à l'environnement, la personne occupant le poste prend en charge des projets de mobilité de leur planification jusqu'à leur réalisation. Le poste comporte notamment la gestion des responsabilités de la MRC à l'égard de la Route verte, contribue à l'interconnexion des réseaux cyclables et multifonctionnels et accompagnera les municipalités dans le développement de leurs projets.

La personne occupant ce poste agit comme **personne-ressource en matière de mobilité** auprès des municipalités et des partenaires et travaille en étroite collaboration avec les équipes de l'aménagement, de l'environnement, du tourisme et du développement économique, des communications et de la géomatique.

Ce poste comporte à la fois un volet stratégique et un volet opérationnel : planification régionale, analyse de projets, concertation, gestion contractuelle, suivi budgétaire et interventions sur le terrain.

Créé dans un contexte de révision du schéma d'aménagement et de développement et de finalisation de la Route verte, le poste offre une grande autonomie et la possibilité de contribuer directement à définir l'approche de la MRC en matière de mobilité.



Principales tâches et responsabilités

1. Route verte et gestion des infrastructures

- Structurer et mettre en œuvre le modèle de gestion de la Route verte relevant de la MRC, notamment en précisant les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes;
- Veiller à la gestion et au suivi des infrastructures sous la responsabilité de la MRC;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des risques portant notamment sur la sécurité, la signalisation et l'accès aux services d'urgence;
- Préparer les ententes nécessaires avec les municipalités relativement à l'entretien, au déneigement et aux autres responsabilités liées au réseau, et en assurer l'application;
- Planifier et coordonner les travaux, incluant la préparation des appels d'offres, le suivi des contrats et des chantiers;
- Assurer le suivi des budgets associés aux projets de mobilité;
- Animer et coordonner le comité de la Route verte.

2. Planification et développement de la mobilité régionale

- Développer une vision intégrée des réseaux cyclables et multifonctionnels afin d'en améliorer la continuité et l'interconnexion à l'échelle régionale;
- Établir, en collaboration avec les municipalités et les partenaires, les besoins et les priorités d'intervention sur le territoire;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action régional en mobilité en s'appuyant notamment sur les plans de mobilité durable et active existants;
- Maintenir un portrait régional des réseaux, des projets et des besoins et développer les outils permettant d'en suivre l'évolution;
- Assurer l'arrimage des enjeux de mobilité avec le schéma d'aménagement et de développement et les autres planifications régionales;
- Conseiller et accompagner les municipalités dans la planification et la réalisation de leurs projets de mobilité;
- Animer le comité de mobilité et favoriser la concertation entre les municipalités et les différents partenaires;
- Représenter la MRC auprès des instances et partenaires régionaux et gouvernementaux concernés par la mobilité.

3. Mobilité active et cyclotourisme

- Apporter une expertise en mobilité active au développement des projets de cyclotourisme, notamment en matière de continuité des parcours, de sécurité et d'intégration aux réseaux existants;
- Analyser la faisabilité des projets proposés et formuler des recommandations permettant d'orienter la prise de décision;
- Piloter l'analyse de faisabilité d'un service de vélopartage et, selon les orientations retenues, en coordonner le projet pilote ou le déploiement;
- Développer et suivre les partenariats nécessaires avec les organismes concernés par la mobilité active et le cyclotourisme, notamment Tourisme Montérégie et Vélo Québec;
- Soutenir la mise en valeur des réseaux en fournissant aux équipes du tourisme et des communications les données, la cartographie et l'expertise nécessaires.

Qualifications requises

FORMATION

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en aménagement du territoire ou dans toute autre discipline connexe jugée pertinente.

EXPÉRIENCE

- Au moins quatre ans d'expérience pertinente, notamment en gestion ou en coordination de projets.
- Expérience dans le milieu municipal ou supralocal, un atout.
- Expérience en suivi de chantier ou en gestion contractuelle, un atout.

COMPÉTENCES ET APTITUDES

- Bonne compréhension des enjeux liés à la mobilité régionale et active ainsi qu'aux infrastructures cyclables;
- Connaissance des enjeux liés au cyclotourisme, aux réseaux récréatifs et à l'expérience des usagers;
- Connaissance du cadre légal et des outils de planification du territoire, notamment la LAU, les schémas d'aménagement, les plans d'urbanisme et le PMAD;
- Connaissance des guides et normes applicables aux aménagements cyclables et piétons, notamment ceux de Vélo Québec, de la Route verte et du MTMD;
- Connaissance des processus municipaux de gestion contractuelle : devis, appels d'offres, SEAO et suivi de contrats;
- Connaissance des programmes d'aide financière en mobilité active et expérience dans la préparation de demandes de financement, un atout;
- Bonne maîtrise de Microsoft 365 et aisance avec les outils de consultation et de partage de données géomatiques;
- Facilité à communiquer à l'oral et à l'écrit en français.

AUTRES EXIGENCES

- Autonomie, initiative et capacité à prendre en charge des dossiers de façon complète.
- Leadership et capacité à mobiliser différents intervenants autour de projets communs.
- Excellentes aptitudes pour la coordination, la concertation et le travail avec des partenaires.
- Capacité à gérer simultanément plusieurs projets et à établir les priorités.
- Esprit d'analyse, jugement et capacité à formuler des recommandations.
- Excellentes habiletés de communication orale et écrite, notamment pour vulgariser l'information et préparer des notes et sommaires destinés aux instances décisionnelles.
- Détenir un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule pour les déplacements sur le territoire des 11 municipalités.

HORAIRE DU SIÈGE SOCIAL

260, rue Saint-Pierre, à Saint-Constant, bureau 200

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

DÉTAILS DU POSTE

Contrat de travail de 24 mois avec possibilité de prolongation

Horaire variable de 35 heures par semaine

Échelle salariale 2026 de 72 874 \$ à 103 788 \$ par an

AVANTAGES SOCIAUX

- 61 heures de congés personnels
- Congé lors de l'anniversaire de naissance
- Participation à un régime enregistré d'épargne-retraite
- Assurances collectives
- Bornes de recharge gratuites
- Télétravail possible jusqu'à 3 jours par semaine
- Rabais dans un centre d'entraînement

DATE LIMITE POUR POSTULER

Envoyez votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation au plus tard le **dimanche 1^{er} novembre 2026** à cv@roussillon.ca

Toutes les candidatures sont traitées de façon confidentielle et dans le respect de l'équité en matière d'emploi. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. Cette offre d'emploi pourrait être annulée sans préavis.